

Hausse des tarifs routiers

C'est pour le 1er février



Hausse des tarifs routiers

Les tarifs autoroutiers augmenteront de 1,12% en moyenne au 1er février, selon l'association 40 Millions d'automobilistes

Cette hausse, qui était attendue après un gel des tarifs en 2015, s'expliquerait essentiellement par l'augmentation de la redevance domaniale, " loyer " payé par les entreprises concessionnaires d'autoroutes à l'Etat pour l'occupation du domaine public, selon les mêmes sources.